AGEDI
Dépôt Albi

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/02/2025
081-200049161-20250212-D_2025_4-DE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 12 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 février à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 22 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'exposition de la médiathèque à Villefranche d'Albigeois, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : **Signature Contrats Grands Sites Occitanie / Sud de France** Référence : **D 2025.4**	Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14 Délégués présents : 18 Voix délibératives : 17

Titulaires présents : Jean-Marc BALARAN, Christine BARRILLIOT, Jean-Louis BOUSQUET, Jean-Claude CLERGUE, Didier SOMEN, Sylvian CALS, Marie-Claude ROLLAND, Pascal THIERY, Bernard BOUVIER, Sylvie GRAVIER, Bernard TRESSOLS, Bruno BOUSQUET, Patrick CARAYON, Jean-Luc ESPITALIER, Claude CRAYSSAC, Guy GAVALDA, Myriam VIGROUX

Titulaires excusés : Françoise EMERIAUD, Christian PUECH, Jean-Luc CANTALOUBE, Jean-Claude MADAULE,

Suppléants présents sans voix délibérative : Sandrine SANDRAL

Suppléants excusés : Serge BOURREL

Autres participants sans voix délibérative : Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT, Jacques ROUSTIT

Secrétaire de séance : Sandrine SANDRAL

Le Président rappelle aux membres du Conseil Syndical que lors de la commission permanente du 07 juillet 2017, la Commission Economie Touristique et thermalisme de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a adopté le règlement de l'appel à projets « Grands Sites Occitanie ».

Pour rappel un « Grand Site Occitanie / Sud de France » est un lieu de forte notoriété doté d'un patrimoine architectural et/ou naturel remarquable ou d'un site culturel (événementiel culturel pérenne) de rayonnement international et disposant tout particulièrement d'une ou plusieurs composante(s) à caractère exceptionnel (dit cœur emblématique du Grand Site).

La démarche « Grands sites Occitanie » s'inscrit dans une stratégie de développement du Territoire en invitant les candidats à formaliser un projet stratégique transversal à 5 ans (tourisme, médiation culturelle, patrimoine, environnement, savoir-faire locaux…) qui répond aux attentes des visiteurs, locaux, régionaux, nationaux et internationaux et aux capacités du territoire à le mettre en œuvre.

Les objectifs principaux sont de pérenniser et de créer des emplois en stimulant l'activité au sein des territoires, de développer la notoriété et l'attractivité de la destination Occitanie, d'impulser une dynamique de préservation, de valorisation, de médiation culturelle et patrimoniale dans les cœurs emblématiques des « Grands Sites Occitanie / Sud de France », d'innover dans les nouvelles approches artistiques, numériques et ludiques du patrimoine, de structurer une offre de qualité et de préserver la qualité de vie des habitants.

Le projet de chaque Grand Site Occitanie doit s'inscrire dans une démarche exemplaire de développement durable et d'innovation en lien avec les stratégies des territoires et de la Région (SRDTL).

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est concerné par deux contrats Grands Sites Occitanie :

- Cordes sur Ciel et les Cités Médiévales,
- Albi, Vallée du Tarn.

De nouveaux contrats en cours d'élaboration doivent maintenant faire l'objet d'une signature entre Madame la Présidente de la Région Occitanie et les différents partenaires.

AGEDI
Dépôt Albi

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/02/2025
081-200049161-20250212-D_2025_4-DE

Le Conseil Syndical,

Entendu la présentation qui vient d'être faite par Monsieur le Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'approbation du nouveau contrat type de partenariat entre la Région et les Sites labellisés Grands Sites Occitanie Sud de France 2023-2027 par délibération N°CP/2023-10/14.05 du 20 octobre 2023 du conseil régional Occitanie,

Vu l'approbation du règlement de l'appel à projet Tourisme durable, responsable et solidaire – année 2024 par délibération N°CP/2024-03/14.01 du 1er mars 2024 du Conseil Régional Occitanie,

- **Autorise** le Président à procéder à la signature des nouveaux contrats « Grands sites Occitanie Cordes sur Ciel & les Cités Médiévales » et « Albi, Vallée du Tarn ».

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,

Le Président,
Jean-Luc ESPITALIER

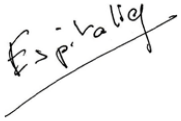

La secrétaire de séance,
Sandrine SANDRAL